

**COMMUNIQUE DE PRESSE
KEMENADENN KELAOUÏN
Mardi 2 janvier 2024**

Premiers secours : nouvelles dates de formation pour les 11-15 ans

Dans le cadre de sa politique jeunesse à destination des 11-15 ans, la ville de Quimper poursuit en 2024 sa campagne d'initiation aux gestes qui sauvent (PSC1 et GQS) en partenariat avec la Croix-Rouge française de Quimper. De nouveaux créneaux de formation sont ouverts sur la période janvier-mars 2024.

Afin de favoriser la citoyenneté à travers la promotion de la culture de la sécurité civile et l'éducation à la responsabilité, la ville de Quimper poursuit en 2024 son action inédite : contribuer au financement de formations aux gestes qui sauvent pour les 11-15 ans.

Il n'y a pas de pré-requis pour participer à ces formations : tout est basé sur l'apprentissage des gestes de premiers secours et la pratique de ceux-ci au cours de mises en situation tout au long de la journée. Dès 10 ans, tout le monde peut s'inscrire. Deux formations seront proposées, au choix, aux jeunes candidats :

- Le programme du PSC1 vise à donner à chaque citoyen les compétences afin d'effectuer les gestes de premiers secours en cas d'accident, tant dans la vie quotidienne qu'en situation de catastrophe. La formation a lieu salle des Ursulines.

Les quatre prochaines sessions :

- lundi 26 février de 9h à 16h30 et mardi 27 février de 14h à 16h ;
- vendredi 8 mars, de 9h à 18h ;
- samedi 9 mars, de 9h à 18h ;
- mercredi 13 mars, mercredi 20 mars et mercredi 27 mars, de 14h à 17h

Tarif : 10 euros par participant (coût de la formation : 60 euros - La ville de Quimper participe à hauteur de 50 euros par participant, le reste à charge pour chaque jeune Quimpérois est alors de 10 euros).

- Le programme des gestes qui sauvent (GQS) permet l'initiation aux gestes de premiers secours. Son objectif est d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours. Reconnue par l'État, la formation GQS permet à chacun de connaître les gestes à pratiquer lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles. Elles se déroulent dans la salle 1 des Halles Saint-François.

Les quatre prochaines sessions :

- mercredi 24 janvier, de 14h30 à 16h30 ;
- vendredi 26 janvier, de 18h à 20h ;
- mercredi 21 février, de 14h30 à 16h30

Tarif : 3 euros par participant. La ville de Quimper participe à hauteur de 7 euros par participant, le reste à charge pour chaque jeune Quimpérois est alors de 3 euros.



CONTACT PRESSE

CABINET/COMMUNICATION
HÔTEL DE VILLE ET
D'AGGLOMERATION
CS 26004
29107 QUIMPER CEDEX

TÉL. 02 98 98 88 99

presse@quimper.bzh

PLUS D'INFOS

www.quimper.bzh

**Renseignements : jeunesse.16-29@quimper.bzh
Inscriptions : contact.quimper@croix-rouge.fr**